

# monuments vaudois



14 • 2024

*Migrations architecturales*



1 L'édicule de la Grande Place vu depuis le sud-est (photo Nicolas Meier, 2023).

## IMPOSSIBLE ÉVALUATION

Nicolas Meier

Le bâtiment au numéro 25 de la Grande Place de Vevey, communément appelé « poids du foin » ou « kiosque de la Grande Place »<sup>1</sup>, est difficile à évaluer. La double dénomination et les cinq affectations, successives ou simultanées, transforment l'identification de son type architectural en un jeu de cache-cache insoluble. Contre les pronostics, tentons une amorce de définition.

Pour la clarté du propos, nous retiendrons momentanément la dénomination d'édicule, terme non partisan et sémantiquement exact<sup>2</sup>. L'édicule de la Grande Place est donc positionné au nord-ouest de celle-ci, en vis-à-vis de la Grenette. C'est un petit volume de plan rectangulaire, d'un seul niveau et couvert d'un toit à deux pans (fig. 1). Sa façade sur la Grande Place se démarque par un imposant portail d'ordre toscan en molasse, soigneusement exécuté et ceint de deux ouvertures quadrangulaires en façon de vitrines. Les quatre angles de l'édicule sont marqués par des chaînes en harpe en molasse également, supportant un entablement lisse d'une hauteur équivalente à deux assises de pierre. Le détail est rare, mais originel. La façade latérale occidentale comporte une porte de forme commune, deux armoires métalliques et un panneau publicitaire criard ; son homologue orientale accueille une boîte postale, une grille d'aération et deux petites fenêtres carrées, mais conserve les vestiges de l'encadrement d'une grande porte fourragère. L'ensemble de l'édifice repose sur un socle en marbre de Saint-Triphon, garant de sa résilience à toute épreuve.

À quelques détails près, c'est sous cette forme que l'édicule s'est présenté aux recenseur·ses délégué·es par le Service des monuments historiques du canton de Vaud en 1982. Conformément à la méthode en vigueur à cette date, elles et ils ont compilé une fiche de recensement (fig. 2), organisée selon une série de champs interrogatifs et de champs responsifs. Les premiers, complétés d'office, retiennent des termes comme « adresse », « date de construction », ou encore « état de conservation ». Les seconds sont vides et/ou comportent un questionnaire à choix multiple, par exemple lorsqu'il faut renseigner le champ « type de bâtiment : maison • de maître • bourgeoise • paysanne • vigneronne • halles • maison forte ». Cette fiche de recensement, appelée communément « fiche bleue », du fait de la couleur de son support, est aujourd'hui un complément qui n'est plus tenu à jour. Elle accompagne la « fiche blanche », ou fiche numérique, dont le format primordial n'est plus défini par un support en papier, mais par un ensemble de champs virtuels théoriquement infinis. Quiconque souhaite se renseigner sur l'état présent du recensement d'un bâtiment ne doit se référer qu'à celle-ci.

En termes foucaldiens, la fiche bleue peut donc à présent remplir l'office de *monument*<sup>3</sup> : profitons-en pour regarder le sous-texte qui s'y cache. La première chose qui saute aux yeux, ce sont les quatre types d'encres qui l'ont noircie : des caractères ont été tapés à la machine, d'autres sont tracés au stylo feutre (deux sortes), alors que les derniers sont l'œuvre d'un stylo-bille. Le travail « à la machine » pourrait avoir été fait avant même le repérage sur le terrain, dans la mesure où il a rempli des champs administratifs, comme « commune » ou « adresse », et des champs a priori explicites, comme « type de bâtiment », « fonctions actuelles » ou « commentaires historiques ». Le questionnaire à choix

multiple fut évidemment insuffisant pour rendre compte du type architectural de l'édicule de la Grande Place et la machine à écrire a donc indiqué « poids du foin » dans la case libre présente au bout de la ligne. Pour le champ « fonction actuelle », elle a de même contourné le questionnaire pour indiquer: « boutique et transformateur ». Le commentaire historique éclaire le processus analytique: « ancien poids du foin malheureusement abîmé par le cancellement des ouvertures d'origine pour loger une boutique et un transformateur. Il ne semble pas qu'il serait difficile de lui redonner son cachet primitif ». La machine à écrire donne encore la date de construction – « début du XIX<sup>e</sup> siècle » – et celle d'une transformation – « milieu du XX<sup>e</sup> siècle ». Le caractère vague et erroné de ces indications renforce l'idée d'un travail préliminaire sans véritable recherche d'archive.

La fiche « bleue » est trois fois datée: 1982, 1985 et 1991. Cela suggère peut-être trois auteur·rices différent·es, mais dans tous les cas trois étapes distinctes de travail. Sans équivoque, nous savons que le stylo feutre est intervenu en 1982, au moment d'attribuer à l'édicule sa valeur<sup>24</sup>. On note au passage les vestiges d'une croix au crayon mal effacée sur la valeur 3, preuve qu'un ballottage a été favorable au bâtiment. Mais le feutre ne s'arrête pas là, puisqu'il précise qu'autour de l'édicule se trouve une « zone pavée » et une « fontaine », à laquelle il attribue la valeur 3. Sous le texte tapé à la machine du « commentaire historique », il ajoute même l'indication un peu hésitante: « architecte M. Pergot ». Il se rattrape en précisant que la date de construction se situe plutôt autour de 1830, ce qui s'avère tout à fait juste. La troisième étape, au stylo-bille, entérine la date du 7 juin 1985, jour où l'édicule est inscrit à l'inventaire des monuments non classés (IMNC). Le stylo-bille met par ailleurs les fonctions « boutique et transformateur » entre parenthèses pour préciser, plus loin, que l'édicule est à présent affecté à la fonction de « WC, magasin et transformateur ». Enfin, la quatrième calligraphie met la fiche en vigueur au mois de juillet 1991, soit presque dix ans après l'attribution de la valeur. Ce délai, sans recherches ultérieures, reste inexplicable. Mais là n'est pas le problème. Cette fiche de recensement et sa successeuse qui reprend peu ou prou les mêmes informations, mettent en exergue la question suivante: « poids du foin » est-il un type architectural? Ou, en d'autres termes: forme et fonction peuvent-elles se dissocier? Voyons si l'histoire du bâtiment peut résoudre la métonymie.

L'idée d'installer un nouveau « poids à bascule » à Vevey naît dans la tête des édiles dans les années 1830<sup>5</sup>. Le 19 avril 1836, Vincent Lörtscher, alors municipal, rend compte à ses collègues d'une visite qu'il a faite à Berne dans l'atelier de Ulrich Schenk Cadet, fort de 20 à 30 personnes, et qui peut se féliciter d'avoir construit et installé

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE VAUD

376

VEVEY 346

18 VEVEY

Grande Place 1800

830 \*Folio 29

Commune de Vevey

4 114 - 10 H

6.10.1982

MH \* IMNC \* CFMH \* PBO

7.6.85

(L'ancien poids du foin)

Maison \* de maître \* Bourgeoise \* Paysanne \* Vigneronne \* Halles \* Maison forte \* Poids du foin

Habitation \* Commerce \* Administration \* Atelier \* Auberge \* Ferme \* Vigneronne \* Ecole \* Boutique et transformateur

Bon \* Moyen \* Mauvais \* Intervention nécessaire

Fontaine \* Dépôt \* Hangar \* Garage \* Granier \* Four \* Ecurie \* Poulaitier \* Fontaine

ACV \* AMH \* MH \* MAH

BCU \* AMH \* MAH

ACV \* AMH \* MH \* MAH

BCU

BCU \* MH \* MAH

Ancien poids du foin malheureusement abîmé par le cancellement des ouvertures d'origine pour y loger une boutique et un transformateur. Il ne semble pas qu'il serait difficile de lui redonner son cachet primitif.

Architecte M. Pergot

Début du 19ème siècle 1830

Milieu du 20ème siècle.

1874 (Ulrich Schenk et transformateur)

Jul. 91

2 Fiche du recensement architectural vaudois, Direction de l'archéologie et du patrimoine.

les poids à bascule de Domdidier, Faoug, Stalden, Aarberg et Lausanne<sup>6</sup>. Le Veveysan s'est renseigné sur les dimensions, le prix et les capacités: on apprend ainsi que les mécanismes construits par l'atelier Schenk peuvent peser des poids s'élevant jusqu'à deux cents quintaux, soit vingt tonnes, « avec une parfaite exactitude »<sup>7</sup>. Les échanges successifs révèlent que l'opération de construction et pose du poids à bascule appartient exclusivement à Schenk et à ses équipes – « moi et un ou deux ouvriers pendant 15 à 20 jours de séjour »<sup>8</sup>. La creuse de la fosse et l'élévation d'une enveloppe protectrice sont à considérer séparément. Dans cette optique, la Municipalité prend langue avec l'architecte Philippe Franel qui, le 17 mai 1837, lui soumet une proposition d'édicule<sup>9</sup>. L'architecte précise en passant qu'il ne dira rien des mesures de la cave avant de s'être entendu avec le « mécanicien ». Le 14 février de l'année suivante, le plan définitif de l'édicule est adopté sous la forme d'un cahier des charges en treize points qui indique au passage qu'une contre-proposition architecturale a été demandée à l'architecte Henri Perregaux, de Lausanne<sup>10</sup>. Le mandat est néanmoins confié à Philippe Franel qui collabore étroitement avec Schenk, sans toutefois oublier son rôle: « pour le style d'architecture et la bonne proportion



3 *Le bâtiment du poids public en usage dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Musée historique de Vevey, MAR-nord, N6011, 17 mai 1888).*

du bâtiment [...], il serait à désirer que cette mesure put être d'environ 10 pieds, [...], si donc sans trop déroger à votre levier principal nous pouvions obtenir ce résultat, cela nous serait agréable»<sup>11</sup>. En toute vraisemblance, le nouveau poids public de Vevey est mis en activité dans la deuxième moitié de l'année 1838 ou au tout début de la suivante (fig. 3).

Louis Forestier, peseur en 1896<sup>12</sup>, est remplacé en 1915 par François Badoux, en fonction jusqu'au 31 décembre 1927. Ce dernier renonce alors à concurrencer le nouveau poids public installé à la gare de Vevey, ayant constaté que les frais du vieux rouge «sont tout à fait disproportionnés à son rendement»<sup>13</sup>. Pendant quelques années l'édicule est loué à un revendeur de combustibles, avant d'être remis par la commune entre les mains des architectes Burnat & Nicati<sup>14</sup>. Dans les premiers mois de l'année 1931, ces derniers réalisent la «transformation et restauration de l'ancien bâtiment du Poids au foin»<sup>15</sup>, annulant les portes fourragères latérales et créant toutes ces ouvertures reconnaissables à leur encadrement fin en simili-pierre<sup>16</sup>. Depuis lors, l'édicule n'abritera plus un poids à bascule, mais un kiosque et des WC, accessibles par deux portes percées dans la façade postérieure. À l'intérieur, le projet aboutit également à la création d'un frêle plancher en bois, accessible par un escalier en colimaçon. À la fin des années 1950, l'architecte Robert Gétaz est mandaté par la Société électrique Vevey-Montreux pour aménager une «station transformatrice dans le bâtiment de l'ancien poids du foin»<sup>17</sup>. Aux éléments susnommés, il faut donc ajouter la disparition des derniers vestiges de la porte fourragère occidentale, la création des fameuses armoires métalliques et, à l'intérieur, le remplacement du plancher en bois par une dalle en béton armé. Enfin, au tournant des années 1970, les WC sont déplacés dans un local souterrain, excavé au revers du bâtiment.

En résumé, l'édicule de la Grande Place de Vevey a été conçu comme l'abri élégant d'un poids à bascule dont il ne reste aujourd'hui plus une seule trace – la petite cave subsistante ne pouvant prétendre au statut de vestige. Les interventions successives, non contentes d'entamer le grand volume intérieur, ont encore érodé les signes extérieurs de la présence du mécanisme sophistiqué. La perpétuation du nom «poids du foin» équivaut donc bien à la figure de style suggérée plus haut. Dans cette lente disparition de l'état d'origine, il faut toutefois distinguer deux étapes. Aux architectes Burnat & Nicati, il convient de laisser le soin qu'ils ont porté à leur intervention, maintenant attentivement en fonction les composants architecturaux non distinctifs de l'édicule – portail monumental et chaînes d'angle –, conservant comme vestiges les éléments univoques – encadrements des portes fourragères –, et recomposant autour de cela un programme architectural citadin et élégant, fait de vitrines finement menuisées et de lieux d'aisance discrets. Par la grâce de la définition d'Eugène Viollet-le-Duc, les architectes ont en effet restauré l'abri du poids à bascule de Philippe Franel<sup>18</sup>; sans rien sacrifier de sa saveur culturelle, ils l'ont porté vers un état inconnu mais dans l'air du temps. Les interventions techniques qui ont suivi, en premier lieu desquelles les armoires métalliques installées à la va-vite, ne sont pas du même acabit: comment est-ce possible? De Burnat & Nicati à Gétaz, qu'est-ce qui a changé? La méconnaissance nominale du changement de fonction aurait-elle pu suffire à infléchir la perception de l'objet et à expliquer la différence d'attitude des architectes? Il est vrai que Robert Gétaz n'hérite pas d'un poétique poids du foin, mais d'un simple kiosque; il ne considère pas un édicule désaffecté aux valeurs historique et d'ancienneté imposant respect et piété, mais un édicule transformé dont les valeurs d'art et de nouveauté n'ont pas été reconnues<sup>19</sup>.

Ainsi, le *problème* de la fiche de recensement, c'est la perpétuation de l'amnésie. Sa persistance à se placer sous l'égide du « poids du foin » entraîne la valorisation d'une forme architecturale et/ou d'une fonction qui n'existent plus (à ce sujet, le commentaire historique est franchement naïf). Cette anecdote nominative mérite-t-elle pour autant un commentaire ? Elle peut y prétendre, dans la mesure où elle est comme l'arbre qui cache la forêt. Les péripéties de l'édicule de Vevey révèlent, nous semble-t-il, que la distinction forcée entre « type architectural original » et « fonction actuelle » est plus souvent vaine qu'artificielle, quand elle n'est pas carrément dangereuse. Ici, les termes « poids du foin, WC, magasin et transformateur » sont de même nature, puisqu'ils renvoient tous les quatre à des formes architecturales construites ou aménagées autour et en fonction d'appareils et d'usages spécifiques. À une autre échelle et époque, la gare aux marchandises de Sébeillon (1953) ne fonctionne plus aujourd'hui comme telle. Elle abrite des activités diverses, un peu comme l'édicule de Vevey a servi de stock de matériaux combustibles avant que les architectes Burnat & Nicati ne s'emparent de lui. Elle peut donc être qualifiée de gare aux marchandises *désaffectée*. Si alors elle avait dû accueillir le musée cantonal des Beaux-Arts, comme il avait été question<sup>20</sup>, sans doute aurait-elle été restaurée comme l'a été l'édicule : à l'issue des travaux, on aurait commencé à parler d'un musée installé dans une gare aux marchandises *transformée*. Comme à Vevey, l'original aurait été repérable tout en étant méconnaissable : au jour du recensement, aurait-il fallu faire comme si le musée n'existait pas ? Dans les deux cas de figure, s'il fallait vraiment retenir un type architectural, nous proposerions alors celui de « bâtiment dont la matière est incapable de résister à la fonction et dont la forme est, dès lors, une perpétuelle hybridation » – un programme plus qu'un type ! Ce serait une famille très fournie, qui s'opposerait au petit club très sélect des édifices indifférents à leur usage : la cathédrale de Lausanne n'en est techniquement pas une. Dans le canton de Vaud, ils sont sans doute assez rares, les représentants de ce second type, dont la matière écrasante ne doit pas assumer les conséquences d'une fonction discordante. Le château de Chillon formerait alors la ligne de séparation des types, dont la masse pierreuse semble toujours chanceler entre la forteresse médiévale et le musée mondialement connu – Byron aurait-il connu le même émoi s'il avait visité celui-ci<sup>21</sup> ? Bref, tout ceci pour suggérer qu'il pourrait y avoir un piège à rechercher et entériner, au-delà des mirages d'une fonction toujours renouvelée, un type original. Dans ce jeu de cache-cache insoluble, l'objet qui se tient effectivement sous nos yeux, coincé entre nostalgie et imperfections, éternellement sans valeur, pourrait ne jamais être trouvé.

## NOTES

- 1 Pour « poids du foin », voir la figure 1. La dénomination « kiosque » est moins officielle, mais elle a été entendue à de nombreuses reprises dans les rues de Vevey.
- 2 *Centre national de ressources textuelles et lexicales*, deuxième définition : « petit édifice à usage profane ».
- 3 Michel FOUCAULT, *Archéologie du Savoir*, Paris 2012 [1969], p. 15 : « de nos jours, l'histoire, c'est ce qui transforme les documents en monuments ».
- 4 Dans le canton de Vaud, le recensement architectural valorise les bâtiments par les chiffres 1 à 7, du meilleur au pire.
- 5 AC Vevey, Gb bleu 103, lettre du 17 février 1837. La Ville veut remplacer son « vieux poids à chaîne » qui devrait être revendu.
- 6 *Ibid.*, lettre du 19 avril 1836.
- 7 *Ibid.*, lettre du 29 juin 1838.
- 8 *Ibid.*, lettre du 2 novembre 1836.
- 9 *Ibid.*, lettre 17 mai 1837. Le dossier contient neuf feuilles de plans, un état détaillé du toisage, une estimation approximative « dans diverses hypothèses » et un cahier des charges.
- 10 *Ibid.*, adoption du 14 février 1838.
- 11 *Ibid.*, lettre du 20 mai 1838.
- 12 AC Vevey, 39.09, lettre du 24 décembre 1896.
- 13 *Ibid.*, lettres du 2 août 1915 et 30 novembre 1927.
- 14 *Ibid.*, lettre du 16 juillet 1928.
- 15 *Ibid.*, note d'honoraires du 22 avril 1931.
- 16 ACV, PP 284/538, dossier de relevés et plans de projet, avril 1930.
- 17 AC Vevey, 39.09, lettre du 2 juillet 1958.
- 18 Eugène VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, vol. 8, Paris 1866, p. 14. « Restaurer un édifice [...] c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné ».
- 19 Alois RIEGL, *Le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse*, Paris 1984 [1903]. Ces quatre valeurs pourraient être résumées ainsi : la valeur historique fait référence au rôle de témoin historique que peut jouer un bâtiment, la valeur d'ancienneté à sa patine manifeste, la valeur d'art au goût artistique contemporain d'une société donnée et la valeur de nouveauté, proche de la précédente, au besoin de nouveauté de cette même société.
- 20 Nicolas MEIER, « De ventre aux marchandises à bouillon de culture. Les mille vies de l'irréductible gare aux marchandises de Sébeillon », in *MVD* hors-série 3, 2023, pp. 69-76.
- 21 George BYRON, *Le prisonnier de Chillon*, Thurins 2007 [1816].